

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 21 mai 2021	N° 2021-294

Convocation du 12 mai 2021

Aujourd'hui vendredi 21 mai 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Claudine BICHET à Mme Fannie LE BOULANGER
Mme Céline PAPIN à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Nicolas FLORIAN à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPARD
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Olivier CAZAUX de 14h30 à 15h50 et à partir de 16h45
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS de 13h15 à 16h
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANCOIS de 14h30 à 15h30
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 13h28
M. Jean-François EGRON à M. Alexandre RUBIO de 12h à 14h30
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF de 10h30 à 11h40 et de 14h30 à 15h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 16h10
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 16h45
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 13h15
MM. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h25
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI jusqu'à 10h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Eva MILLIER de 10h30 à 14h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h55
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h15
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PESCHINA à partir de 17h10
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 16h24
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT de 11h45 à 15h50
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL à partir de 16h56
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS de 13h à 14h30
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 10h30
M. Jacques MANGON à Mme Christine BONNEFOY de 11h40 à 14h30
M. Jacques MANGON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h16
M. Guillaume MARI à Mme Nadia SAADI à partir de 12h20
M. Thierry MILLET à Mme Karine ROUX-LABAT de 12h55 à 14h30
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 16h15
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 13h15

M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h15
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY à partir
de 13h15
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stéphanie ANFRAY à
partir de 16h05
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h et à
partir de 16h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h50

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 21 mai 2021	Délibération
	Direction générale des Territoires Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Bordeaux	N° 2021-294

Bordeaux - Projet de requalification de l'avenue des Quarante Journaux - Arrêt du bilan de la concertation - Approbation

Madame Andréa KISS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1 – Contexte de la concertation

Par la délibération n° 2013/0135 du 22 mars 2013, le Conseil de Communauté, devenu Conseil de Bordeaux Métropole au 1er janvier 2015, a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet de requalification de l'avenue des Quarante Journaux à Bordeaux.

Cette concertation vise à informer le public du lancement des études et de partager les objectifs poursuivis qui sont les suivants :

- réaliser un aménagement de voirie permettant des liaisons piétonnes entre le nouveau quartier de la ZAC de la Berge du Lac/ Ginko et le centre commercial de Bordeaux Lac.
- intégrer au projet des pistes cyclables assurant les liaisons inter quartiers.
- favoriser une circulation automobile modérée et offrir un maximum de sécurité aux divers usagers.
- réaliser des espaces verts paysagers intégrés à l'aménagement de l'espace public.
- intégrer et concilier la ligne C du tramway à la fonctionnalité de l'aménagement de l'avenue des Quarante Journaux.

Cette opération de requalification de l'avenue des Quarante Journaux entre dans le cadre de la programmation du contrat de co-développement 2012-2014, reconduit pour 2015-2017 puis 2018-2020, fiche d'action n°14, concernant la commune de Bordeaux.

La concertation a été menée en application de l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme qui fait obligation aux collectivités publiques, d'organiser une concertation associant la population à l'élaboration des projets d'investissements routiers d'un montant supérieur à 1,9 millions d'euros.

Les modalités de concertation ont été, conformément à la délibération d'ouverture de concertation n°2013/0135 du 22 mars 2013, les suivantes :

Un dossier de présentation du projet a été déposé

- à la mairie de Bordeaux (DGA, Ville de Bordeaux, 57 cours Pasteur, 33 000 Bordeaux)
- à la Direction Territoriale Bordeaux, devenu pôle territorial de Bordeaux, Tour 2000, 8 ème étage, 1 terrasse front du médoc, 33 000 Bordeaux

Le dossier de présentation était constitué de :

- une notice explicative définissant les objectifs poursuivis
- un plan de situation
- un plan programme

Ce dossier a été tenu à disposition du public pour exprimer leurs avis et observations sur les registres ainsi que sur le site internet <http://participation.lacub.fr>, devenu <http://participation.bordeaux-metropole.fr> du 21 mai 2013 au 12 février 2021.

Cette concertation a été ouverte le 22 mars 2013, et clôturée le 12 février 2021, le public en ayant été informé préalablement. La publicité de cette concertation a fait l'objet d'avis de concertation publique par voie de presse, par voie d'affichage au siège de la CUB, devenue Bordeaux Métropole et sur le site internet pour l'ouverture le 21 mai 2013 et la clôture le 12 février 2021.

Il convient maintenant d'en dresser le bilan.

12 observations ont été déposées sur le site Internet de Bordeaux Métropole.

2 - Bilan de la concertation

Observations recueillies

Le public a eu la possibilité de prendre connaissance des pièces du dossier de concertation et d'apporter les contributions.

La décomposition des remarques est la suivante :

- 0 contribution sur les registres déposés à la mairie de Bordeaux et à la DT Bordeaux ;
- 12 contributions sur le registre mis en ligne

12 contributions ont donc été déposées sur le site internet : *10 avis favorables, aucun avis défavorable, 2 autres observations.*

Parmi les contributions, plusieurs thèmes ont été abordés à travers les différents objectifs présentés :

- **la circulation :**

La majorité des contributions évoquent un axe routier majeur, dédié au « tout voiture ». Certains déplorent les nuisances liées à cette circulation (bruit, vitesse).

D'autres regrettent que la circulation soit engorgée en semaine et le week-end du fait de la proximité du centre commercial. L'itinéraire depuis la rocade, le pont, et l'avenue des Quarante Journaux est engorgé aux heures de pointe avec des retenues de files et des ralentissements pour les automobilistes.

Il est donc fortement attendu pour la majorité des contributeurs que le projet soit l'occasion de réduire le volume du trafic pour fluidifier la circulation et sécuriser les cheminements des piétons et cyclistes.

Certains suggèrent que cette voie ne soit plus une voie d'accès au centre commercial. Pour ceux-là, l'accessibilité du centre commercial doit être en priorité gérée depuis les grands axes, notamment depuis la rocade et le boulevard Aliénor d'Aquitaine.

Certains demandent à ce que le plan de circulation interne à la zone commerciale soit revue pour faciliter et sécuriser les cheminements piétons et cyclistes entre les différentes enseignes commerciales.

- **les modes doux :**

Le sentiment de manque de sécurité pour les modes doux est unanime. L'enjeu de sécurité est plusieurs fois évoqué en citant les différents usagers : piétons, cyclistes, usagers des transports en commun, enfants, habitants du quartier Ginko se rendant au centre commercial à pied.

La vitesse des automobilistes est jugée excessive, rendant dangereuses les traversées de

ces usagers. Deux secteurs sont plus particulièrement évoqués : le débouché de la promenade Ginko et le rond-point Tobeen.

La majorité des participants attendent donc du projet qu'il facilite et sécurise les liaisons piétonnes et cyclables en créant notamment une piste cyclable.

Pour améliorer et sécuriser la circulation des modes doux, la majorité évoque la réduction de la place de la voiture dans l'espace public. En effet, la plupart souhaite réduire les emprises de chaussées en passant de quatre à deux voies, ce qui permettrait de créer des trottoirs et pistes cyclables, bien dimensionnés et séparés les uns des autres pour limiter les conflits d'usages. Il est évoqué la problématique du stationnement sauvage sur trottoirs auquel l'aménagement devra remédier.

Il est aussi attendu de réduire la vitesse des voitures pour apaiser la circulation et sécuriser les traversées. Afin de réduire la vitesse, certains évoquent la mise en place d'une zone 30 sur toute l'avenue avec priorité donnée aux cyclistes et piétons. D'autres proposent la mise en place de dispositifs (ralentisseurs, dos d'ânes...).

Certains demandent d'élargir la traversée piétonne entre la promenade du Lac et le pôle de restauration du centre commercial et d'y réaliser un plateau surélevé pour ralentir les véhicules et affirmer une continuité piétonne et urbaine entre le quartier Ginko et le centre commercial. Un contributeur imagine même le prolongement de la promenade piétonne Ginko à travers le centre commercial et le boulevard Aliénor jusqu'aux bassins à flots.

Pour contourner le manque de sécurité des traversées, certains envisagent de les limiter, voire de contourner cette contrainte en suggérant par exemple, une passerelle piétonne entre le quartier Ginko et le centre commercial.

- **Espaces verts**

Certains regrettent un environnement peu agréable doté de vastes aires de stationnement peu sécurisées.

La majorité des contributeurs souhaitent que l'avenue soit dotée de plus d'espaces verts. Il est attendu que le réaménagement de l'avenue des Quarante Journaux soit l'occasion de planter beaucoup d'arbres. Un contributeur évoque la création d'un terre-plein central planté. Un autre suggère un traitement paysager composé d'essences non allergènes, économes en eau, et ayant un effet répulsif sur les moustiques.

- **Confort de l'espace public :**

Certains attendent que l'avenue soit plus agréable, notamment en réduisant les nuisances sonores, en améliorant l'éclairage ou encore en installant une signalétique dédiée aux piétons et cyclistes. Celle-ci pourrait, par exemple, indiquer les temps / distances pour se rendre aux équipements publics du quartier, à la station du tramway ou aux arrêts de bus. Pour les usagers des transports en commun, un contributeur évoque la nécessité d'installer des abris voyageurs pour protéger de la pluie les usagers en attente.

Enfin, certains proposent d'installer des panneaux de sensibilisation (bruit, vitesse, sécurité) des radars sonores ou caméras.

Au vu de la synthèse des contributions, Bordeaux Métropole apporte les éléments de réponse suivants :

Circulation

Concernant la problématique de circulation du secteur, la création d'une sortie directe du centre commercial sur le boulevard Aliénor d'Aquitaine a permis en partie de soulager l'avenue des Quarante Journaux. La réflexion sur la circulation du secteur dépasse l'enjeu de l'avenue dont l'aménagement ne pourra que répondre partiellement à ces problématiques. Bordeaux Métropole mène une politique pour développer et promouvoir tous les modes actifs (tramway, couloirs bus créés dans le centre commercial, voie verte le long de Ginko) afin de réduire le volume du trafic. Cependant, le fonctionnement d'un centre commercial structurant comme l'est celui de Bordeaux Nord, ne permet pas, à ce jour, de reporter l'ensemble du trafic dédié à son accès hors de l'avenue des Quarante Journaux.

Concernant la réduction des emprises de chaussées, Bordeaux Métropole prévoit de passer de quatre voies à trois voies en intégrant sur certaines sections un couloir bus.

Modes doux

Depuis l'ouverture de la concertation, une voie verte a été réalisée côté quartier Ginko. Bordeaux Métropole retient la très forte attente des habitants concernant le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes et ceci plus particulièrement lors des traversées de l'avenue.

Espaces verts

Bordeaux Métropole prend acte de la très forte attente des habitants de planter beaucoup d'arbres.

Confort

Bordeaux Métropole confirme que le projet de requalification de l'avenue des Quarante Journaux prévoit la refonte de l'éclairage de l'avenue et que des abris voyageurs seront installés au droit des arrêts de bus.

Au vu de la synthèse des contributions apportées, Bordeaux Métropole propose d'enrichir le projet en intégrant les observations suivantes :

Modes doux

Le projet devra apporter une attention particulière aux cheminements piétons (dimensions des trottoirs, dispositif dissuasif vis-à-vis du stationnement sur trottoirs, confort du revêtement, qualité du nivellement...) pour l'ensemble des usagers. De même, le traitement des connexions cyclables entre la voie verte et les voies d'accès au centre commercial devront être traitées avec soin (lisibilité des itinéraires, fluidité des parcours, sécurité...)

Espaces verts

Les services métropolitains viseront l'objectif de planter le plus d'arbres possible. L'analyse précise des réseaux existants permettra de préciser le nombre d'arbres plantés. Le projet devra créer toutes les conditions favorables au développement des arbres (taille des fosses, qualité du substrat, choix d'essences adaptées).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la présente délibération :

Le conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'urbanisme notamment l'article L.300-2,

VU la délibération validant la décision d'ouvrir une concertation publique du projet de requalification de l'avenue des Quarante Journaux,

VU les contributions déposées sur le site internet de Bordeaux Métropole,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'analyse des contributions montre que le public est favorable au projet de requalification de l'avenue des Quarante Journaux ;

CONSIDERANT QUE les contributions du public et les études du maître d'ouvrage permettent d'affiner les objectifs poursuivis ;

DECIDE

Article 1 : d'approuver le bilan de la concertation préalable relative à la réalisation de la requalification de l'avenue des Quarante Journaux à Bordeaux, tel qu'il est dressé ci-

dessus ;

Article 2 : de tenir à disposition du public les observations relatives à cette concertation, au pôle territorial de Bordeaux Métropole, aux jours et heures habituels d'ouverture des services.

Article 3 : d'adapter les études

- en apportant une attention particulière à la sécurité des traversées piétonnes et cyclables, et notamment en créant un plateau surélevé entre la promenade Ginko et le centre commercial Auchan
- en visant l'objectif de renforcer la densité de plantations

Article 4 : de transmettre au maître d'œuvre la présente délibération afin qu'il tienne compte de cette dernière dans le projet de requalification de l'avenue des Quarante Journaux.

Article 5 : de poursuivre les études et de réaliser les travaux sous réserve des arbitrages du prochain contrat de codéveloppement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 mai 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 MAI 2021 PUBLIÉ LE : 31 MAI 2021	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Andréa KISS
--	--